



Bulletin de mise en candidature au poste  
d'administrateur **AERL- CSE**

---

Prénom et Nom :
Adresse postale :
Courriel :
Cellulaire :

En présentant sa candidature, le soussigné reconnaît et comprend que;

- Le conseil d'administration (CA) se réunit au moins à chaque mois durant l'année;
- Le conseil d'administration (CA) doit répondre de sa conduite et de ses opérations devant l'assemblée générale annuelle;
- Les administrateurs sont soumis au code d'éthique adopté par le conseil d'administration (CA) ;
- Les administrateurs doivent avoir un minimum de temps accordé pour aider-soutenir les activités au courant de l'année.
- Tous les membres du conseil d'administration (CA) doivent rechercher le développement, le rayonnement de AERL-CSE et agir de façon positive et proactive.

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

Me porte candidat(e) à un des postes d'administrateur(trice) à l'association équestre régionale de Laval, Laurentides, Lanaudière – Chasse, saut, équitation dont je suis (serai) membre en règle concernant le mandat de l'année 2024 à 2025

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_